

Christelle PETEX-LEVET
Députée de la Haute-Savoie
Conseillère Départementale de la Haute-Savoie

Ministère de la Justice
Monsieur le Ministre Eric DUPOND-MORETTI
Hôtel de Bourvillais
13 Place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

CPL/MF/22/742

La Roche-sur-Foron, le 25 novembre 2022

Monsieur le Ministre,

Par le présent courrier, je souhaite attirer votre attention sur les difficultés rencontrées par la maison d'arrêt de Bonneville (74130) en Haute-Savoie qui m'ont récemment été relayées.

La maison d'arrêt de Bonneville a bénéficié dernièrement d'une modernisation qui a été fortement propice et saluée par la direction de l'établissement. Toutefois, elle souffre encore pourtant d'une autre problématique qui tend à créer des situations et un climat de plus en plus compliqué, à savoir une surpopulation marquée et constante depuis plusieurs années.

En effet, dans la maison d'arrêt de Bonneville, il n'est pas rare que les détenus soient trois dans leurs cellules au lieu de deux, ce qui crée des conditions de détention peu acceptables et potentiellement à risque. Par ailleurs, la maison d'arrêt se voit souvent dans l'obligation de refuser certains prisonniers faute de manque de place. Ces derniers sont alors placés dans d'autres établissements plus éloignés qui ne favorisent pas une réintégration réussie à leur sortie de prison.

La situation de la maison d'arrêt de Bonneville est à ce jour particulièrement compliquée, il est essentiel que des solutions soient mises en place pour rendre les conditions de travail du personnel et les conditions de détention des prisonniers plus sécuritaires et adéquates. La surpopulation de l'établissement ne doit pas être minimisée.

Par le présent courrier, je souhaitais vous faire part de l'ensemble de ces éléments afin que vous puissiez les prendre en compte dans le cadre du Plan Prison décidé par le Gouvernement. Les spécificités de la Haute-Savoie ainsi que celles de la maison d'arrêt de Bonneville doivent être prises en compte pour l'aménagement et l'attribution de nouvelles places qui semble aujourd'hui indispensable.

Je vous remercie d'avance, Monsieur le Ministre, pour l'intérêt et la bienveillance que vous porterez à ces informations et vous prie de bien vouloir y apporter toutes les suites que vous jugerez nécessaires.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Votre députée,

